[](http://kampa.salsalabs.com/dia/track.jsp?key=-1&url_num=1&url=http%3A%2F%2Fwww.travailsuisse.ch%2F)

Berne, le 26 avril 2018 / communiqué de presse

**Mieux prendre en considération les travailleurs âgés**

**Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a quitté la 4ème conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés avec des sentiments mélangés. Travail.Suisse rend attentif à ne pas minimiser la situation des travailleurs âgés sur le marché du travail. Au vu de l’évolution démographique et du renforcement de la pénurie de personnel qualifié, la Suisse ne peut pas se le permettre. Travail.Suisse demande en particulier plus d’engagement des entreprises, notamment pour la formation continue de leurs employés âgés.**

En tant que partenaire social national, Travail.Suisse a été invité avec d’autres associations des partenaires sociaux et des représentations des cantons à la Conférence sur les travailleurs âgés. L’échange fut intensif, ouvert et constructif. Mais la Déclaration finale aurait dû être, selon Travail.Suisse, plus percutante.

Qui perd son emploi à plus de 50 ans, a bien de la peine à retrouver une place. Le taux d’aide sociale qui augmente dans la catégorie des 56 à 64 ans le montre bien. Cet accroissement chez les 56-64 ans frappe d’autant plus que pour la plupart des autres tranches d’âge les taux d’aide sociale restent stables ou augmentent très peu. Le nombre des personnes de 56 à 64 ans au bénéfice de l’aide sociale a doublé à plus de 30'000 au cours des dix dernières années. Les conséquences financières et sociales de se retrouver en fin de droit sont très graves pour les personnes concernées. C’est pourquoi, il faut des mesures concrètes pour empêcher l’exclusion des sans-emplois âgés. « Nous saluons le fait que la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux examinent maintenant des propositions à cet égard », souligne Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse.

Pour Travail.Suisse, la priorité va au maintien dans le processus de travail jusqu’à la retraite des travailleurs âgés. A cet égard, les entreprises doivent être davantage contraintes de consacrer leurs budgets de formation continue aussi aux plus de 50 ans et de donner suite ainsi à l’obligation ancrée dans la loi sur la formation continue de favoriser la formation continue. Il faut donner en particulier plus de poids à l’instrument du bilan de carrière.

Travail.Suisse demande aussi un crédit spécial pour la qualification des adultes sans diplômes et la mise en œuvre effective de l’obligation de communiquer les postes vacants pour améliorer réellement les chances des sans-emplois plus âgés sur le marché du travail.

Travail.Suisse a conclu cette semaine avec l’Association des travailleurs et chômeurs suisses de plus de 50 ans, Save50Plus, une convention de collaboration pour peser plus fortement sur cette thématique.

Pour d’autres informations :

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93